Administration
de la nature et des forêts
Grand-Duché de Luxembourg

Commune de Schengen
Au collège des bourgmestre et échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

N/Réf.: 19/0
Dossier traité par: Dir

Diekirch, le 28.07.2026

Concerne : Sensibilisation quant à l'évolution de l'état des forêts et aux risques encourus

Mesdames, Messieurs,

Nos forêts constituent des espaces naturels vivants où certains risques inhérents à l'environnement ne peuvent être exclus. Les périodes de chaleur et de sécheresse comme celle que le Luxembourg connaît actuellement, accentuées par les effets du changement climatique, fragilisent davantage les arbres. Mis à part le risque de feux, la végétation est souvent affaiblie à tel point que des arbres même sains en apparence, peuvent cacher des risques imperceptibles de l'extérieur, tels que le bris de branches.

Dans ce contexte et pour ce qui est des activités en forêt organisées sur le territoire de votre commune, nous vous invitons à prendre les mesures suivantes pour réduire les risques :

- Prévenir les risques d'incendie en évitant tout feu en période de sécheresse ;
- Rester vigilant lors de promenades et d'activités en forêt, en particulier après des intempéries ou de longues périodes de sécheresse ;
- Privilégier des espaces dégagés à l'écart des arbres lors d'activités en forêt ;
- Rester sur les chemins et sentiers balisés.

Direction
81, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch

Tél. (+352) 247 56600
E-mail direction@anf.etat.lu

www.emwelt.lu

Vous trouverez sous le lien suivant un visuel qui pourra être diffusé sur vos canaux de communication aux fins de sensibilisation des habitants de votre commune :

https://gd.lu/38GtZF

Pour toute question complémentaire, nos préposés de la nature et des forêts des différents triages se tiennent à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma plus haute considération.

Carmen WEISGERBER
Directrice adjointe de l'Administration
de la nature et des forêts